



RAPPORT ANNUEL COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2018 / 2019

Membres de la commission :

Mme GILLON, Mrs DEMAY, FLOQUET. Mr. BELKACEM. Mr. GILLET, Mr. SCHULER, Mr. SEBASTIEN.

La commission s'est réunie six fois lors de la saison 2018-2019 selon les règlements de la Commission du Statut de l'arbitrage.

Commission départementale restreinte du 9 juillet 2018 afin d'étudier la situation des clubs en infraction après examen du 31 janvier 2018, remboursement aux huit clubs départementaux prélever deux fois, réponses aux courriers de GALLARDON et CLOYES

La commission départementale s'est réunie le 13 Septembre 2018 pour contrôler les licences et dossiers médicaux arbitres envoyés après le 31 Août 2018 afin de prévenir les clubs qui sont en infractions

Commission départementale restreinte du 5 Février 2019, information des clubs en infraction, réponse au courrier de la Bazoche Gouet

Commission départementale restreinte du 15 mai 2019, situation du club Chartres MSD, réponse au courrier du club FC REMOIS

La commission départementale s'est réunie le 11 juin 2019 pour informer les clubs en infraction suite à l'étude du nombre de match effectués par les arbitres départementaux, rappel des règlements (cachet mutation réponse et mutation supplémentaire) réponses aux courriers de l'Olympique Club de Châteaudun et de Brou Etoile

La commission départementale restreinte du 24 juin 2019 S'est réunie pour réétudier la situation du club de St Denis les Ponts suite aux informations demandés à la CDA du district 34, réponses aux courriers des clubs d'UPE Vernouillet, Brezolles.

Le Président, remercie les membres de la commission du Statut de l'Arbitrage, ainsi que M. Monnier chargé du secrétariat de la commission pour leur implication.

Le Président
Frédéric DEMAY